



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Russie

Question écrite n° 43938

## Texte de la question

M. Arnaud Cazin d'Honincthun demande à M. le ministre délégué au budget de lui préciser l'état d'avancement des négociations franco-russes sur le dossier des emprunts russes et si l'Etat français a pu obtenir du Gouvernement russe des engagements fermes d'un prochain remboursement et selon quel calendrier.

## Texte de la réponse

Le dossier des emprunts russes fait l'objet d'une attention toute particulière de la part du Gouvernement. La signature à Paris, le 7 février 1992, du traité entre la France et la Russie a constitué un pas significatif dans le traitement des emprunts russes. Ce traité stipule en effet, dans son article 22, que la « République française et la Fédération de Russie s'engagent à s'entendre, si possible dans des délais rapides, sur le règlement des contentieux soulevés par chaque partie relatifs aux aspects financiers et matériels des biens et intérêts des personnes physiques et morales des deux pays ». La situation n'a pas évolué dans la période qui a suivi, largement du fait des difficultés nées de l'éclatement de l'ex-URSS. Les autorités françaises ne manquent néanmoins pas d'exprimer auprès des autorités russes la sensibilité de l'opinion publique française à ce problème et la nécessité absolue d'aboutir à un règlement de la question des emprunts russes. Le Président de la République, le Premier ministre et le ministre de l'économie et des finances ont eu l'occasion d'évoquer cette question avec le Gouvernement russe lors de leurs derniers déplacements à Moscou. Les autorités françaises se tiennent prêtes à répondre à toute ouverture de la partie russe, en vue de trouver une solution acceptable pour chacun. Pour le bon déroulement des échanges sur ce sujet, qui seront nécessairement longs et complexes, il est difficile d'apporter davantage de précisions sur l'avancement du dossier. Dès que des progrès suffisamment substantiels auront été acquis, l'information sera communiquée sans délai à la représentation nationale et aux associations de porteurs de titres russes.

## Données clés

**Auteur :** [M. Cazin d'Honincthun Arnaud](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 43938

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** budget

**Ministère attributaire :** économie et finances

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 octobre 1996, page 5352

**Réponse publiée le :** 11 novembre 1996, page 5908